



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 4 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, FranceAgriMer et le CNIV ont choisi les 5 lauréats de l'appel à projets 2018

—

Dans le cadre d'un ambitieux programme de recherche décliné dans le plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble, 9 projets de recherche ont bénéficié d'un co-financement partagé entre l'Etat et la profession viticole en 2017.

5 nouveaux projets de recherche viennent d'être sélectionnés suite à l'appel à projet 2018. Ces projets remarquables par leur qualité scientifique, ont été distingués parmi 17 projets déposés en réponse à l'appel à propositions émis en novembre 2017, dans le cadre d'un accord entre l'Etat (ministère chargé de l'agriculture), le Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV) et FranceAgriMer.

Le financement accordé pour ces cinq projets s'élève à 1.55M€ dont 0,9 M€ en provenance du CASDAR, 0.5M€ du CNIV et 0.15M€ de FranceAgriMer.

L'institut français de la vigne et du vin (IFV) mobilise également ses compétences pour la lutte contre le dépérissement du vignoble dans des actions de recherche et de développement. Dans le cadre de son programme annuel financé par le CASDAR, l'IFV réservera 600 000€/an à ces actions.

Ces projets seront engagés dès le 2ème semestre 2018. Ils se dérouleront sur 3 ans et demi et couvriront les priorités « recherche », « innovation » et « développement » du plan national de lutte contre le dépérissement du vignoble.

Le prochain appel à propositions sera émis à l'automne 2018. Les projets sélectionnés permettront d'enrichir la recherche contre le dépérissement du vignoble.

Cet ambitieux programme de recherche et développement est mis en œuvre grâce à un fort engagement de l'Etat et de la profession viti-vinicole.


Le CASDAR est alimenté par une taxe sur les exploitations agricoles. Il finance l'appui à l'innovation et au développement agricole et rural en vue de répondre aux enjeux liés à la transition agro-écologique de l'agriculture française

Contacts presse

Service de presse de Stéphane TRAVERT - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Focus sur les 5 lauréats

- **Projet HOLOVITI piloté par l'INRA de Dijon** : Vers un diagnostic sanitaire de l'Holobionte « vigne » : identification de bio-indicateurs le long du continuum sol-racines-parties aériennes dans un contexte de dépérissement.
- **Projet VITIRHIZOBIOME porté par l'INRA de Bordeaux** : Rôle du microbiome de la rhizosphère sur le fonctionnement du jeune plant de Vigne dans un contexte de dépérissement du vignoble.
- **Projet EPIDEP piloté par l'INRA de Bordeaux** : Contribution de la mémoire épigénétique au dépérissement de la vigne : de la description des paysages épigénétiques à la physiologie.
- **Projet RISCA porté par l'Institut Français de la Vigne (IFV)** : Plan de lutte contre la flavescence dorée : générer des connaissances nouvelles pour un meilleur pilotage
- **Projet EUTYPIOSE porté par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac** : Évaluation au vignoble du test rapide (in vitro) de sensibilité à l'Eutypiose.